

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, tenue le 5 juin 2023 à 19h30 à la Salle municipale du 29, rue de la Fabrique, à laquelle sont présents :

Siège #1 - Guillaume Giroux
Siège #2 - Chantale Thivierge
Siège #3 - Alexandre Dubuc-Ringuette
Siège #4 - Patricia René
Siège #5 - Sylvain Garant
Siège #6 - Émilie Legras

Est/sont absents:

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Francine Drouin. Madame Karine Soares, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Mme Francine Drouin, mairesse, nomme les élu.e.s présent.e.s à la séance et adresse le mot de bienvenue.

2023-06-93

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 1er mai 2023
- 4 - ACCEPTATION DES COMPTES
 - 4.1 - Adoption des comptes de mai 2023
- 5 - RAPPORT DE LA MAIRESSE AUX CITOYENS POUR L'ANNÉE 2022
- 6 - DOSSIERS EN COURS
 - 6.1 - Résolution précisant le nouvel échéancier des travaux suivant la demande de prolongation de l'aide financière octroyée par le ministère des Transports dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - volet accélération
 - 6.2 - Dépôt et adoption du rapport financier 2022 de la firme comptable PCA Services Corporatifs Inc.
 - 6.3 - Résolution mandatant Mme Francine Drouin, mairesse à représenter la municipalité lors de la vente d'immeubles pour non paiement de taxes de la MRC des Appalaches
 - 6.4 - Nomination d'une nouvelle responsable de la bibliothèque
- 7 - COMITÉ DES ÉLUS (ES)
- 8 - AFFAIRES NOUVELLES
 - 8.1 - Voirie locale
 - 8.2 - Projet d'éoliennes à Saint-Pierre-de-Broughton
 - 8.3 - Ouverture du restaurant Broughton
- 9 - CORRESPONDANCE DE LA MAIRESSE
- 10 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Alexandre Dubuc et résolu unanimement, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2023-06-94

3.1 - Séance ordinaire du 1er mai 2023

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er mai 2023 au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance ;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil affirment en avoir fait lecture.

CONSÉQUENCE, il est proposé par Guillaume Giroux et résolu unanimement, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er mai 2023

ADOPTÉE

4 - ACCEPTATION DES COMPTES

2023-06-95

4.1 - Adoption des comptes de mai 2023

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton doit payer mensuellement l'ensemble des factures reçues, et qu'elle dispose des argents nécessaires à l'acquittement de ces factures ;

ATTENDU QU' un montant de 108 096,76 \$ est déboursé à même le fonds général ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'entériner le paiement des comptes du 1er au 31 mai 2023, pour un montant de 108 096,76 \$.

ADOPTÉE

Documents relatifs au point

[01- Mai -BUDGET CONSEIL 2023](#)
[Registre des comptes](#)

2023-06-96

5 - RAPPORT DE LA MAIRESSE AUX CITOYENS POUR L'ANNÉE 2022

Chers contribuables,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je dépose mon rapport aux citoyens concernant le rapport financier de l'année 2022. Ce rapport sera envoyé à tous nos contribuables dans l'édition de juin du bulletin municipal et il est disponible pour consultation, au bureau municipal.

LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE L'ANNÉE 2022

La vérification a été effectuée par la firme comptable PCA Services corporatifs inc. Ces états financiers représentent fidèlement les états des opérations de la Municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2022 ainsi que sa situation financière constatée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Voici les données vérifiées de l'année 2022 :

	2021	2022
Revenus de fonctionnement	2 172 409 \$	2 256 606 \$
Charges	1 993 032 \$	2 327 209 \$
Amortissement des immobilisations	414 002\$	436 282 \$
Financement	176 283 \$	292 905 \$
Affectations	9795 \$	0 \$
Excédent (surplus)	426 891 \$	72 774 \$

Embauche de personnel:

Suite au départ à la retraite de M. Alain Paré, directeur général, M. Alexandre Caron a été embauché pour combler le poste. Ce dernier ayant quitté au début du mois de novembre, Mme Karine Soares a pris le relais à la direction générale.

Suite au départ à la retraite de M. Serge Boulet, M. René Couture a été embauché à titre d'opérateur-journalier spécialisé.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2022

Voirie locale:

Divers travaux de reconstruction, gravelage, rechargement, remplacement de ponceaux, profilage et creusage de fossés, ont été effectués. La municipalité a également procédé au débroussaillage des abords de certains rangs et effectué les travaux suivants:

- Deux transitions effectuées sur le 4e rang
- Deux transitions effectuées sur le 16e rang
- Une transition effectuée sur le 15e rang
- Reprofilage de fossés dans plusieurs secteurs
- Rechargement majeur sur le 13e rang sur une distance de 1,2 km

Activités municipales:

La fête de la glisse, la fête de la pêche, la Fête nationale ainsi que les activités du Week end du Vieux West ont pu être tenues normalement et ont connu de très beaux succès. Par ailleurs, la municipalité a été en mesure d'offrir aux familles un camp de jour estival et ce, pour une 14e année consécutive. Il est important de préciser que la municipalité a obtenu une aide financière du gouvernement du Canada dans le cadre du Programme emploi d'été Canada. Enfin, nous tenons souligner l'excellent travail de l'équipe d'animation.

Autres activités ayant eu lieu: patinoires de Broughton Station et du village, soccer, baseball et balle-molle. De plus, 3 publications du journal communautaire L'Écho des montagnes ont été effectuées.

Infrastructures, environnement et urbanisme:

Permis émis en 2022

Soixante-deux (62) permis ont été émis:

- Lotissement: 7
- Construction: 21
- Rénovation: 27
- Piscine: 5
- Captage des eaux / Fosses septiques : 2

Dérogation mineures :

- Deux demandes ont été initiées en 2022 et devraient être finalisées sous peu.

Par ailleurs, les travaux préliminaires de mise aux normes du réseau d'acqueduc du secteur urbain de Broughton Station ont débuté, le bureau municipal est déménagé au 42 rue Saint-Pierre, la révision de la politique famille et aînés est en cours et l'abri du sentier des Champions a été finalisé.

Rglements municipaux

Au cours de l'année 2022, les règlements suivants ont été adoptés:

- 2022-247 : Règlement sur la gestion contractuelle
- 2022-248 Règlement fixant le taux de taxation pour l'année 2023, les tarifs compensatoires, le taux d'intérêts et de pénalités sur les comptes dus à la municipalité, le nombre et les dates de versement des taxes municipales.

Contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ et contrats comportant une dépense de plus de 2000\$ lorsque l'ensemble de ces contrats avec un même contractant comporte une dépense de plus de 25 000\$:

- **Brandt Tractor LTD.** : 335 472, 37\$ (niveleuse)

- **FQM Assurances** : 29 391,85 \$ (assurances diverses)
- **Giroux & Lessard** : 79 980,14 \$ (gravier)
- **Groupe Déziel** : 26 792,69 \$ (pièces de camions)
- **Henri et Norbert Nadeau inc.** : 25 235,57 \$ (tamisage, ponceau et ponceau)
- **Hydro-Québec** : 32 757,74 \$ (électricité)
- **Les Remorques du Nord** : 40 115,94 \$ (réparations, pièces de camion)
- **Sécurité publique** : 97 932,00 \$ (Sureté du Québec)
- **MRC des Appalaches** : 104 115,34\$ (Quote-part)
- **Somavrac C.C. inc.** :61 435,75 \$ (abat-poussière)
- **Sécurité incendie - Entente intermunicipale** : 73 994,61 \$ (Quote-part)
- **Philippe Gosselin Ass. Ltée.** : 149 894,71 \$ (mazout et diésel)
- **Régie intermunicipale de la Région de Thetford** : 34 687,06 \$
- **Sel Warwick** : 25 956,65 \$ (sel de déglçage)
- **Services sanitaires Denis Fortier inc.** : 92 091,81 \$ (collecte des ordures, récupération et gros rebuts)

Rémunération des élus municipaux en 2022:

- **Mairesse:**
 - Rémunération : 16 296,34 \$
 - Allocation de dépense: 8229,66 \$
- **Conseillers**
 - Rémunération : 3359,62 \$
 - Allocation de dépense : 1679,82 \$

Budget 2023:

Le budget de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton a été présenté et adopté à la scéance extraordinaire du 19 décembre 2022. Il fut publié dans le journal *L'Écho des montagnes* et aux sites habituels d'affichage de la Municipalité. Le budget est également disponible pour consultation au bureau municipal. L'évaluation imposable pour 2023 est de 130 583 800\$.

Autres:

Nouveau site web, amélioration des procédés de communications avec la population, nouvelle direction générale et passage au conseil sans papier.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE 2023

Le conseil envisage l'élaboration d'une planification stratégique pour les 5 prochaines années avec des investissements en infrastructures municipales et la révision de son Plan triennal d'immobilisation. Une attention particulière sera portée aux infrastructures d'eau potable et d'eaux usées dans le secteur de Broughton Station ainsi que sur les chemins municipaux.

CONCLUSION

Soyez assurés que tous nos efforts portent vers le mieux-être de tous nos contribuables. N'hésitez pas à nous consulter pour nous faire part de vos commentaires ou critiques constructives. Le rapport de la mairesse est disponible pour consultation au bureau municipal.

Donné par Francine Drouin, mairesse

À Saint-Pierre-de-Broughton en ce 5e jour de juin 2023

2023-06-97

6.1 - Résolution précisant le nouvel échéancier des travaux suivant la demande de prolongation de l'aide financière octroyée par le ministère des Transports dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - volet accélération

ATTENDU QUE le ministère des Transport du Québec (MTQ) a accordé une aide financière de 74 463\$ à la Municipalité en juin 2021 et que les travaux devaient être effectués dans un délais de 12 mois (dossier VTP86394) soit en juin 2022.

ATTENDU QUE le Ministère est enclin à accorder à la municipalité une prolongation afin de finaliser les travaux

ATTENDU QU'en vertu du point 5.8 des modalités d'application du Programme d'aide à la voirie locale la municipalité doit de fournir un échéancier détaillé des travaux qui doivent être achevés,

ATTENDU QUE le Conseil municipal tient à affirmer sa volonté d'effectuer ces travaux durant la saison estivale 2023

ATTENDU QUE les travaux suivants ont été effectués durant la saison estivale 2021:

- - 14e rang : Transition et rechargement granulaire / surface sur une distance de 1,34 km et reprofilage de fossés (0,6 km)
 - 9e rang : Reprofilage de fossés sur une distance de 0,6 km
 - 7e rang : Reprofilage de fossés sur une distance de 250 mètres
 - 11e rang : Mise en forme de l'accotement sur une distance de 7 km et reprofilage de fossés sur une distance de 250 mètres
 - Rue Saint-Pierre : resurfacement sur une distance de 130 mètres
 - Remplacement de 2 ponceaux de 48 po. (11e rang et 9e rang)
 - Route Roy ; rechargement granulaire sur 850 mètres
 - Côte du 1er rang-pidgeon : reprofilage de fossés, rechargement granulaire / surface sur 200 mètres

ATTENDU QUE les travaux suivants n'ont pas été effectués dans les temps requis et qu'ils seront effectués durant la saison estivale 2023 soit du 19 juin au 3 juillet 2023

- - Remplacements de ponceaux de 18 pouces sur les 12e rang, 16e rang, 7e rang et 1er rang
 - Remplacement de ponceaux de 24 pouces sur les 12e rang, 14e rang (2), 15e rang et route des Laughrea

ATTENDU QUE le document fournissant les détails du nouvel échéancier des travaux sera acheminé au Ministère avec la présente résolution

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émilie Legras et résolu unanimement, de fournir un échéancier détaillé des travaux qui seront effectués cet été afin de finaliser les travaux indiqués au dossier de la municipalité (VTP86394)

ET de mandater la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Karine Soares afin d'effectuer la reddition de compte et la faire parvenir au ministère dès la fin des travaux.

ADOPTÉE

2023-06-98

6.2 - Dépôt et adoption du rapport financier 2022 de la firme comptable PCA Services Corporatifs Inc.

ATTENDU QUE la greffière-trésorière dépose pour adoption le rapport financier de l'année 2022

ATTENDU QUE lors du caucus des élus(e)s du 16 mai 2023, le rapport financier de l'année 2022 a été présenté par MM. Alex Labrie et Paul Côté de la

firme comptable CPA Services Corporatifs Inc.

ATTENDU QU'à cette occasion tous les membres du conseil municipal ont eu l'opportunité de s'exprimer et de demander des précisions sur le rapport financier 2022.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'adopter le rapport financier 2022.

ADOPTÉE.

Documents relatifs au point

[Documents financiers 2022 - 31135 \(9\)](#)

[SOMMAIRE 2022 - 31135 \(1\)](#)

2023-06-99

6.3 - Résolution mandant Mme Francine Drouin, mairesse à représenter la municipalité lors de la vente d'immeubles pour non paiement de taxes de la MRC des Appalaches

ATTENDU QUE les propriétaires de l'immeuble sis au 27 rue Saint-Pierre, lot 4 448 591, à Saint-Pierre-de-Broughton, n'ont pas acquitté le paiement des taxes municipales dans les temps requis

ATTENDU QUE la vente à l'enchère des immeubles dont le total des taxes en retard et des frais accumulés n'a pas été acquitté aura lieu le 13 juin prochain au bureau de la MRC des Appalaches et que cette démarche constitue la procédure légale ultime de recouvrement des sommes dues

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton doit être représentée lors de cette vente

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Garant et résolu unanimement, de mandater Mme Francine Drouin, mairesse, pour représenter la Municipalité lors de la vente à l'enchère du 13 juin prochain, de l'autoriser à signer tout document requis et à payer les frais inhérents à la vente s'il y a lieu.

ADOPTÉE

2023-06-100

6.4 - Nomination d'une nouvelle responsable de la bibliothèque

ATTENDU QUE Mme Jessica Labbé a récemment quitté ses fonctions de responsable de la bibliothèque pour se consacrer à l'organisation des activités de la bibliothèque

ATTENDU QUE Mme Pamela-Ann Bouchard-Gagnon s'est proposée afin d'agir en tant que responsable de la bibliothèque municipale Maurice-Couture

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patricia René et adopté à l'unanimité de nommer Mme Paméla-Ann Bouchard-Gagnon responsable de la bibliothèque municipale Maurice-Couture.

7 - COMITÉ DES ÉLUS (ES)

Siège # 1 : M. Guillaume Giroux

- CCU
- Service de sécurité incendie
- Comité consultatif en matière de développement éolien

Siège #2 : Mme Chantale Thivierge

- Comité d'embellissement
- Office d'habitation et Comité des organismes
- Sécurité civile

Siège #3 : M. Alexandre Dubuc

- Famille et politique familiale
- Loisirs et terrain de jeu (inscription en cours pour le soccer et la balle-molle)

Siège #4 : Mme Patricia René

- Bibliothèque Maurice-Couture
- Ressources Humaines
- Suivi budgétaire

Siège #5 : M. Sylvain Garant

- Municipalité amie des Aînés et politique MADA
- Travaux publics

Siège #6 : Mme Émilie Legras

- Fêtes municipales, fête de la pêche et fête nationale

Mairesse : Mme Francine Drouin

- Fonds région ruralité
- MRC et transport adapté
- Territoire, urbanisme, PDZA et règlements

Documents relatifs au point

[CCMDE - résumé de rencontre RÉUNION DES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE MAURICE-COUTURE-11 mai 2023](#)

8 - AFFAIRES NOUVELLES

2023-06-101

8.1 - Voirie locale

Les travaux de réfection du pont de la rivière Palmer à la jonction du 16e rang et de la route 271 ont débuté aujourd'hui. Ces travaux, d'une durée estimée de 22 semaines, devraient se terminer vers le 6 novembre 2023. Le détour officiel du ministère des Transports du Québec est le suivant: route 271, route 112, rue Saint-Pierre.

Le balayage des rues de la municipalité a dû être interrompu en raison d'un bris mécanique. Le contracteur terminera donc le travail le plus rapidement possible (au plus tard la semaine prochaine) et nous pourrions par la suite procéder au lignage des rues

Le nivelage des rangs devraient se terminer cette semaine et l'épandage de l'abat-poussière débutera aussitôt

2023-06-102

8.2 - Projet d'éoliennes à Saint-Pierre-de-Broughton

Le promoteur Pattern Renewable Holdings Canada tiendra une rencontre d'information concernant son projet de développement éolien dans le secteur. Cette rencontre s'adressant à tous les contribuables de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton aura lieu le 12 juin et vise notamment à répondre aux questionnements de la population. Cette rencontre aura lieu au gymnase de l'École la Pierre Douce de 17h à 20h. De plus, toute l'information sera acheminée aux contribuables via le facebook de la municipalité et le site web.

Documents relatifs au point

[Pattern Avis Portes ouvertes Broughton 12juin2023](#)

2023-06-103

8.3 - Ouverture du restaurant Broughton

Le conseil tient à adresser toute ses félicitations à mesdames Kathy et Yanick pour l'ouverture de leur restaurant situé au 24 rue Saint-Pierre, dans les locaux de la Coop de solidarité multiservices de Saint-Pierre-de-Broughton (CSM) Il s'agit d'ailleurs d'une excellente nouvelle pour la CSM que nous tenons aussi à féliciter.

9 - CORRESPONDANCE DE LA MAIRESSE

Résumé du conseil des maires

Documents relatifs au point

[Faits saillants mai 2023 \(1\)](#)

10 - PÉRIODE DES QUESTIONS

Un citoyen demande si des travaux sont envisagés à court terme sur le rang 11 car l'asphalte est très abimée.

Un citoyen se plaint de la poussière sur les rangs et indique que le nivelage laisse à désirer dans certains rangs.

Une citoyenne demande s'il y a possibilité de retirer les grosses roches des rangs après le nivelage des rangs et les bords sont mous.

2023-06-104

11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Alexandre Dubuc et résolu unanimement, que la séance soit levée à 20h19.

ADOPTÉE

Je, Francine Drouin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine
Mairesse

Drouin

Karine
Directrice

générale

et

Soares
greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Karine Soares, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées par le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Broughton.

Karine Soares
Directrice générale et greffière-trésorière